



Donnez moi votre avie svp

Par **benhassine**, le **04/02/2009** à **19:21**

bonjour a tous,rnrnje suis marié depuis 02 nov 2006 en France avec ma femme "portugaise" et j'ai fais 3 demande de titre de séjours a chaque fois c'est refusé et je suis obliger de passer par le tribunal pour annuler la décision du préfet ,et le 10/04/08 j'ai fais une requête au pré du tribunal pour annuler la dernière décision du préfet ,mais j'ai toujours pas de réponse de la part de tribunal parce que tous simplement la préfecture n'a pas envoyer la mémoire"pourquoi refuser mon titre de séjour",alors le tribunal ne peu pas fixer une date d'audience,et apparemment ils ont le droit de me bloqué comme ça!!!!!!rnrnque dois-je faire s.v.p